

# « Les Féeries », une soirée magique sur les traces de Molière

La seconde édition du spectacle déambulatoire « Les Féeries de Beloeil », signée Luc Petit, prendra ses quartiers d'été le 17 août dans le cadre majestueux du parc du Château de Beloeil.

À l'invitation de l'ASBL « Nocturnales », poussez les portes du château dès 16 heures et venez prendre part aux Féeries de Beloeil. Elles s'achèveront sur le coup de 23 heures avec un grand feu d'artifice aquatique. Il s'agit d'une nouvelle création éblouissante dans les airs, sur les eaux et sous les étoiles orchestrée par Luc Petit. On ne présente plus l'alchimiste des arts de la scène, l'homme qui a reçu l'Award du meilleur spectacle en 2017 à Los

Angeles — pour « Décrocher la Lune ». Il allie toutes les disciplines et les moyens techniques les plus innovants afin de présenter, à chaque spectacle, des atmosphères surprenantes et toujours au service d'une démarche artistique et humaine.

« Nous avons décidé de redonner au château de Beloeil une touche très étonnante voire... détonante pour vous emporter dans un formidable voyage au fils des siècles », épingle Anne Roelandt, manager de l'ASBL Nocturnales. « Le compte à rebours est lancé, nous remonterons le temps jusqu'aux fastes de Molière. C'est le début du voyage, nous entrons dans la vie de château, ses jardins, ses fastes et ses émotions pour vous emporter dans cette folle aventure pour le plus grand plaisir des petits et grands ».

### Un écrin somptueux

Emportés par de puissantes et angéliques mélodies baroques, perdez-vous dans les méandres végétaux du domaine de Beloeil. Dans



Vers 23 heures, le feu d'artifice final.

© D.R.

cet écrin somptueux, un spectacle unique sur les traces de Molière, mêlant tous les arts de la scène et de la rue pour réjouir petits et grands, vous attend. Légendes fantastiques, danses envoûtantes, personnages magiques, bestiaire atypique et acrobaties modernes feront partie de cette deuxième édition. Un événement exceptionnel qui vous plongera plus loin dans les mystérieux secrets de notre Versailles belge!

Pas de scènes le 17 août prochain, mais un édifice et ses dépendances réinventés. Car le concept des NOCTURNALES, c'est justement de réveiller de façon originale un monument comme ce château assoupi, ses jardins et bassins. L'art et la manière... Un déferlement de couleurs, de lumières, d'arabesques, de cavalcades, de musiques, de chants, de rires et de chuchotements... Un souffle épique, de la pyrotechnie, des projections d'images fantasmagoriques qui projettent acteurs et publics dans

une nouvelle dimension, celle d'une fresque vivante, d'un récit impressionniste et d'une féerie pour un château en son écrin...

Ce moment littéralement inoubliable avait attiré plus de 14.000 spectateurs en 2018. Bruno Copens en est le parrain en 2019. Il vous attendra de pied ferme dans la cour du Château et vous réservera un accueil de son cru. « Je proposerai une version toute personnelle de La Leçon de Philosophie du Bourgeois Gentilhomme de Molière. Avec pour acolyte Gaël Soudron », dévoile-t-il.

Les tickets sont en vente sur le site internet [www.feeriedebeloeil.be](http://www.feeriedebeloeil.be), à l'office du Tourisme de Beloeil (rue du Château 27) et aux numéros 0470 19 73 17 et 02 616 45 29. Promotions graduelles jusque fin juillet et entre le 1er et le 16 août. C'est gratuit pour les enfants de moins de 4 ans. •

O.D.

Château de Beloeil : rue du Château 11 à 7970 Beloeil

## THORICOURT - FESTIVAL THEATRE AU VERT

### Bientôt la 18<sup>e</sup> édition


Le Festival Théâtre au vert de Thoricourt, ce sont 13 spectacles avec du théâtre, de la danse, du cirque, du conte, de la musique pour tous, du 21 au 25 août. En avant-première, le spectacle des Baladins du Miroir et de l'Infini théâtre Désir, terre et sang de Federico Garcia Lorca, adapté et mise en scène par Dominique Seron.

Mais aussi quatre spectacles où la musique joue un rôle majeur : Ce Soir, Chéri, un duo de cantatrices

déjantées, Juke-Box Opéra, toute l'exubérance de la soprano Julie Mossay, Totus Cordus, la sympathique histoire des cordes frottées et Golem ou la rencontre d'un break danseur et d'une sculpture.

A voir aussi : le spectacle «Eux sur la photo» dans le parc du château, ainsi que la lecture apéritive autour de Daraya, coup de coeur de la presse aux Rencontres Théâtre Jeune Public à Huy. •

Infos et réservations : + 32 (0)68 65 96 26



**Ville d'Ath**

**URBANISME**

**AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

Le Collège communal fait savoir que le fonctionnaire délégué est saisi d'une demande de permis d'urbanisme introduite par la S.A. Société Wallonne du Logement rue de l'Ecluse, 21 à 6000 Charleroi.

Le terrain concerné est situé Rue Emile Carlier à 7800 Ath, et cadastré 1ère division section C parcelle 123 A 2.

Le projet vise à implanter 20 logements composés de maisons pavillonnaires et mitoyennes, et présente les caractéristiques d'enquête suivantes :

- Article R.IV.40-1, §1er, 7: demande de permis d'urbanisme avec création de voirie;
- Article R.IV.40-2, §1er, 2: construction de bâtiments dont la profondeur, mesurée à partir de l'alignement ou du front de bâtisse lorsque les constructions voisines ne sont pas implantées sur l'alignement, est supérieure à quinze mètres et dépasse de plus de quatre mètres les bâtiments situés sur les parcelles contiguës.

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40, R.IV.40-1 §1er 7°, R.IV.40-2 §1er 2° du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'Administration communale, Service Urbanisme, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath :

- les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h (de 08h à 12h du 1er juillet au 26 août inclus)
- le mardi jusque 20h (un rendez-vous doit être pris au plus tard 24 heures à l'avance auprès de Mr Bataille, Service urbanisme, téléphone : 068/68 10 80, mail : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)).

**L'enquête publique est ouverte le 19/08/2019 et clôturée le 19/09/2019.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Ville de Ath, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;
- par télécopie au numéro 068/68 10 89
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urba@ath.be](mailto:urba@ath.be)
- remises au Service urbanisme dont le bureau se trouve au 1er étage du centre administratif.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : PU/2019/0192. A peine de nullité, les envois par courrier ou télécopie sont datés et signés ; les envois par courrier électronique sont identifiés et datés.

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès du service urbanisme ou lors de la séance de clôture de l'enquête, qui aura lieu le 19/09/2019 à 11h00 à l'Administration communale, service urbanisme, 1er étage, rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath.

Le conseiller en aménagement du territoire et en urbanisme est Monsieur Bataille dont le bureau se trouve au service urbanisme.

Ath, le 09/08/2019

Le Directeur général,  
Bruno BOËL

Le Bourgmestre,  
Bruno LEFEBVRE